LE LOISIR POUR TOUS!

Préambule

Toute personne qui pratique un sport ou un loisir s’attend habituellement à vivre une belle expérience et s’épanouir. Pour une personne ayant un handicap, l’accessibilité universelle et l’inclusion sont essentielles. Sans elles, il serait très difficile de vivre une expérience positive. C’est pourquoi, il importe de que ces deux éléments soient toujours aux cœur des actions de tous et chacun.

Bonne lecture !

Dans ce numéro

Adhésion des membres 2023-2024

Retour sur le programme Population active

Programme d’aide financière au loisir des personnes handicapées PAFLPH-1 2023-2024

Programme Accès-Cible de l’AQLPH

Camp de jour

Implication avec les partenaires

Carte accompagnement loisir (CAL)

Mise à jour des répertoires de ZLM

Partenariat avec Bromont, montagne d’expériences

Dépasser ses limites et accroître son autonomie avec le para-escalade

Adhésion des membres 2023-2024

Récemment, nous avons fait parvenir toutes les informations relatives à l’adhésion à ZLM pour l’année financière 2023-2024. Si ce n’est pas déjà fait, il est maintenant le temps de procéder. Parmi les avantages d’être membre de ZLM, pensons aux éléments suivants :

L’accompagnement (services-conseils, concertation, financement)

Le réseautage

L’admissibilité pour les organismes au programme Population active (achat équipements)

L’admissibilité pour les organismes de loisir personnes handicapées au programme Accès-Cible, via l’AQLPH (pratique de loisir via achat équipements)

L’emprunt de nos équipements et jeux, et ce, gratuitement

Les envois de courriels lors des lancements de programmes de financement

La possibilité de devenir membre de l’AQLPH et bénéficier de l’assurance de BFL Canada (pour les organismes), et ce, à un coût réduit (300 $).

Retour sur le programme Population active 2022-2023

Ce programme géré par l’AQLPH vise à encourager et soutenir les organismes du réseau du loisir des personnes handicapées dans la promotion de la pratique d’activités récréatives et sportives auprès de leur clientèle, et ce, par l’entremise d’une aide financière pour l’achat de matériel durable, maximum de 9 500 $ par organisme. Ce montant est non récurrent.

Dans le cadre du dernier appel de projets dont la date limite était le 9 décembre dernier, ce sont 19 organismes de la Montérégie qui ont vu leur demande être acceptée et qui ont ainsi pu faire l’achat de matériel, et ce, grâce à ce programme.

Programme d’aide financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH-1 2023-2024) – volet accompagnement

ZLM gère le programme d’aide financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH-1) – volet accompagnement du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES). Ce programme permet de soutenir financièrement les organismes de loisir, les municipalités et les villes qui désirent embaucher des accompagnateurs ayant pour mandat de permettre à la personne handicapée de participer à des activités de loisir et de sport.

Les organismes, les municipalités et les villes qui désirent soumettre une demande dans le cadre de ce programme ont jusqu’au 28 avril pour le faire. N’hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Programme Accès-Cible de l’AQLPH

L’AQLPH a lancé un nouveau programme grâce au financement de la Fondation Mirella et Lino Saputo. Le programme vise à encourager et soutenir les organismes du réseau du loisir des personnes handicapées dans l’offre de service pour la pratique d’activités de loisir auprès de leur clientèle.

L’objectif est de soutenir financièrement les organismes à la réalisation de projets qui mettent de l’avant la pratique de loisir pour les personnes handicapées via l’achat de matériel neuf ou usagé et de matériel de réparation. Les projets doivent s’inscrire dans une démarche pérenne d’utilisation et animation du matériel.

Le montant maximal est de 50 000 $ par organisme et est non récurrent.

Pour être admissible, l’organisme doit notamment :

Être un organisme à but non lucratif;

Être un organisme dédié au loisir pour les personnes handicapées, dont l’énoncé de mission est en lien direct;

Être membre de l’AQLPH ou d’une IRLPH.

La date limite pour déposer une demande est le 12 mai 2023.

Pour tous les détails: https://www.aqlph.qc.ca/ressources/equipement-acces-cible/

Pour de plus amples informations, contacter l’AQLPH au 819 693-3339, poste 106 ou par courriel à l’adresse suivante [programme@aqlph.qc.ca](mailto:programme@aqlph.qc.ca)

Camp de jour

Formation

Les dates pour la formation Certification en accompagnement camp de jour sont maintenant disponibles.

Pour tous les organismes, les municipalités et les villes qui veulent faire former leurs nouveaux accompagnateurs avec cette formation et qui n’ont pas encore réservé de date, nous vous invitons à communiquer avec madame Louise Lacasse au 450 771-0707, poste 3 ou par courriel à: llacasse@zlm.qc.ca

Pour plus de détails sur cette formation, n’hésitez pas à nous contacter.

Retour sur janvier mois de l’inclusion

L’AQLPH a offert plusieurs webinaires en lien avec les camps de jour dans le cadre de janvier, mois de l’inclusion. Pour en faire l’écoute ou pour consulter les documents de présentation, cliquez sur les différents liens suivants:

Vers une intégration réussie pour les élus : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/vers-une-integration-reussie-pour-les-elus/>

Vers une intégration réussie pour les nouveaux gestionnaires de camp : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/vers-une-integration-reussie-pour-les-nouveaux-gestionnaires-de-camp/>

Autoévaluation Vers une intégration réussie : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/janvier-mois-de-linclusion-autoevaluation-vers-une-integration-reussie/>

Obligations légales : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/janvier-mois-de-linclusion-obligations-legales/>

Pour les camps privés et avec spécialisation : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/janvier-mois-de-linclusion-pour-les-camps-prives-et-avec-specialisation/>

Pour aller plus loin : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/janvier-mois-de-linclusion-pour-aller-plus-loin/>

Pratiques inspirantes et outils : <https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/camps-de-jour/janvier-mois-de-linclusion/vers-une-integration-reussie-pratiques-inspirantes-et-outils/>

Implication avec les partenaires

Journée montérégienne des camps

Le 8 février dernier, ZLM a participé à la Journée montérégienne des camps, organisée par Loisir et Sport Montérégie. Cette journée était destinée aux gestionnaires et aux acteurs du milieu des camps en Montérégie. Au programme, de nombreuses conférences dont la nôtre qui avait pour thème l’inclusion des personnes ayant un handicap dans les camps. Merci à Loisir et sport Montérégie pour l’organisation.

Collectif accessibilité universelle (AU)

ZLM a pris part, le 9 février dernier, à la 10e journée du collectif AU. Après une longue pause, ce fut l’occasion de faire un retour sur la dernière journée et parler de la gouvernance, le membership et le comité d’orientation. D’ailleurs, ZLM a posé sa candidature pour faire partie de ce dernier et a été élu. C’est avec enthousiaste que nous nous impliquerons dans ce comité et que nous travaillerons avec le comité de coordination pour notamment bien planifier chacune des journées du Collectif, voir au bon fonctionnement de chacun des comités de travail, etc.

Carte accompagnement loisir (CAL)

Nous travaillons quotidiennement afin de faire le démarchage de la CAL auprès des lieux touristiques, culturels ou de loisirs en Montérégie pour qu’ils deviennent partenaires de la CAL.

Rappelons qu’avec la Carte accompagnement loisir (CAL), une personne handicapée âgée de 5 ans et plus n’a pas à payer pour l’entrée de son accompagnateur dans les lieux qui sont partenaires.

Tout au long de la dernière année de nouveaux partenaires ont adhéré au programme. Merci aux entreprises suivantes : Au Machin chouette - centre d'amusement inc., au Centre multidisciplinaire de la Cité des Jeunes, au Chœur de la montagne, à Escalade Clip 'n climb Brossard, à Funtropolis St-Hubert, à Labyrinthe Galaxie, à Notre Monde Magique de Noël, à la Société d'aménagement de la baie Lavallière et à Zigzagzoo inc. Vous ferez une différence dans la pratique de loisir des personnes handicapées, et ce, grâce à ce partenariat.

Vous êtes un lieu touristique, culturel ou de loisir en général et vous voulez vous aussi être partenaire? Remplissez le formulaire en cliquant sur ce lien : <https://www.carteloisir.ca/devenir-une-organisation-partenaire/formulaire-de-partenariat/>.

Les personnes ayant un handicap peuvent obtenir la CAL en cliquant ici : <https://www.carteloisir.ca/demander-votre-cal/formulaire-de-demande/>.

Pour voir tous les partenaires de la CAL en Montérégie, cliquez sur ce lien : <https://www.carteloisir.ca/ou-utiliser-la-cal/?r=1&regions-toggle=&regions%5B%5D=140&action=pdf>

Mise à jour des répertoires de ZLM

Tout au long de l’automne, nous avons travaillé sur la mise à jour de nos trois répertoires, en collaboration avec Hop Design stratégique. Cela nous a permis de corriger certaines informations et faire l’ajout de nouveaux organismes, de villes ou d’équipements.

Répertoire des organismes de la Montérégie ainsi que leurs activités et services;

<https://zlm.qc.ca/wp-content/uploads/2023/03/Zone-Loisir-Monteregie-Repertoire-organismes-2023-WEB.pdf>

Répertoire des villes de la Montérégie ainsi que leurs édifices accessibles et équipements adaptés;

<https://zlm.qc.ca/wp-content/uploads/2023/03/Zone-Loisir-Monteregie-Repertoire-installations-municipales-2023-WEB.pdf>

Répertoire des équipements adaptés et des jeux de Zone Loisir Montérégie.

<https://zlm.qc.ca/wp-content/uploads/2023/03/Zone-Loisir-Monteregie-Repertoire-jeux-et-des-equipements-adaptes-2023-WEB.pdf>

Les documents sont disponibles sur notre site web.

Partenariat avec Bromont, montagne d’expériences

En lien avec notre partenariat avec Bromont, montagne d’expériences, nous avons récemment fait parvenir des informations à nos organismes membres pour que ceux-ci puissent profiter de forfaits spéciaux et de billets à prix préférentiel pour le parc aquatique.

Dépasser ses limites et accroître son autonomie avec le para-escalade

Oanh Nguyen et une personne à mobilité réduite qui se déplace en fauteuil roulant. Depuis trois ans, elle fait du para-escalade grâce à l’organisme Accès Grimpe, et ce, au moins deux fois par semaine. Pour elle, ce sport est très satisfaisant, car il lui prouve que malgré sa limitation, elle est en mesure de tout faire et de se dépasser. Pour la femme de 42 ans, le para-escalade lui permet également d’accroître sa confiance en elle et son autonomie dans son quotidien.

Pratiquer un sport n’est pas facile pour une personne qui a un handicap. En effet, plusieurs obstacles peuvent se dresser devant elle. Par exemple, Oanh doit garder en tête que ce ne sont pas tous les gymnases qui sont adaptés pour une personne à mobilité réduite. De plus, certaines salles d’escalade ne sont pas favorables à l’idée à d’accueillir une personne ayant une limitation. Fait déplorable, Oanh s’est déjà fait refuser l’entrée simplement parce qu’elle se déplace en fauteuil roulant. Même si nous sommes en 2023, cela prouve qu’il y aura toujours de la sensibilisation à faire pour l’inclusion des personnes handicapées.

Celle qui fait du para-escalade fait face à certains défis en lien avec son sport. Parmi ceux-ci, pensons aux préjugés et au fait que certains sites extérieurs ne sont pas du tout accessibles à sa condition. Malgré les défis rencontrés, la jeune femme persévère dans son sport, car il lui apporte un sentiment d’accomplissement. En effet, lors de ses montées, elle ne pense pas à sa limitation, car elle est concentrée sur ce qu’elle fait et sur son objectif.

Avant de réussir sa première montée, la Brossardoise avait un petit stress, mais en s’entraînant très fort et en repoussant ses limites, elle a réussi.

C’est en novembre prochain qu’Oanh fera sa première compétition. Nous lui souhaitons la meilleure des chances!

Zone Loisir Montérégie

2595, avenue Sainte-Anne, local 202

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5J2

450 771-0707

infozlm@zlm.qc.ca / [www.zlm.qc.ca](http://www.zlm.qc.ca)

https://www.facebook.com/zoneloisirmonteregie

https://www.linkedin.com/in/zlm-zone-loisir-mont%C3%A9r%C3%A9gie-255775226/